

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2021

N° 2021-7

**Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2021.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2311-7,

Vu le budget primitif 2021,

Vu l'avis de la Commission ressources,

Vu la note explicative de synthèse,

Considérant qu'en vertu de l'article L. 2311-7 précité, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget,

**Arès en avoir délibéré, le Conseil Municipal,**

**ARTICLE 1 : ALLOUE** aux associations, une subvention pour 2021, selon l'annexe ci-jointe et pour un montant global de 347 618 €.

**ARTICLE 2 : DIT** que le versement des subventions supérieur à 100 € aux associations locales est subordonné à la transmission de leur bilan comptable, de leur compte de résultat, compte prévisionnel et du rapport annuel de l'assemblée générale.

**Mme GOUDE Ghislaine, M. BOURCHADA Nizarr, M. COLLON Stéphane, Mme CRUCHAUDET Nicole, et M. PACHCIARZ Julien n'ont pas pris part au vote.**

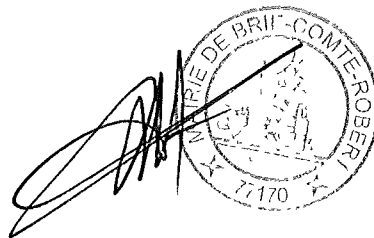
**Délibération adoptée à l'unanimité.**

A Brie-Comte-Robert, le 8 février 2021.

Affiché le :

**Jean LAVIOLETTE,**  
Maire,  
Conseiller Départemental.

<b>NOMBRE DE VOTANTS :</b>	<b>27</b>
<b>POUR :</b>	<b>27</b>
<b>CONTRE :</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION :</b>	<b>0</b>





## **CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2021**

L'an deux mille-vingt-un, le 6 février à 10h00, le Conseil Municipal de la ville de Brie-Comte-Robert, légalement convoqué le 29 janvier 2021 s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean LAVIOLETTE, Maire.

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. LAVIOLETTE Jean, Mme MOLINERIS Martine ( a quitté la salle à 11h07 et n'a plus pris part au vote à partir de la délibération n° 2021-16), M. COLLON Stéphane, Mme MERIAUX Sylvie, Mme LAFORGE Bernadette, M. SAUVIGNON Luc, Mme NOEL Valérie, M. SAMANIEGO Joseph, Mme LOUISE-ADELE Chantal, M. BOURCHADA Nizarr, Mme BROCHARD Dulce, M. JEHANNO Jean-Claude, M. ETCHEVERRY Jean-Philippe, Mme GOUDE Ghislaine, M. DA ROCHA ARIEIRO Manuel, Mme FERREIRA Linda, M. NUNES Marc, Mme CRUCHAUDET Nicole, M. MERIAUX Nicolas, M. MAURICE Jonathan, Mme VALENTE Sabrina, M. PACHCIARZ Julien, M. DENION Franck, Mme BERNARDO Sylvie, M. DUPUY Michel, M. CHARPENTIER Pascal, M. ARRON Marius, Mme RODRIGUES DA SILVA Marie-Christine.

### **A DONNE POUVOIR :**

M. SERGEANT David représenté par Mme MERIAUX Sylvie.  
Mme MOLINERIS Chantal représentée par Mme LOUISE-ADELE Chantal.  
Mme FERRER Eliane représentée par Mme BROCHARD Dulce.  
M. PENNEC Roger représenté par M. JEHANNO Jean-Claude.  
Mme GIRARDEAU Gabrielle représentée par Mme GOUDE Ghislaine.

### **ABSENT :**

M. VANACKER Morgann.

Le Conseil Municipal a choisi Madame GOUDE Ghislaine pour secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité et signé par les membres présents.